Image not found or type unknown

Système de détection incendie

Par **belair**, le **11/01/2008** à **11:10**

Nous sommes une entreprise soumise à autorisation selon la réglementation du code de l'environnement. Nous possédons deux batîments bien distincts dont un n'est pas équipé de système de détecteurs de fumées. C'est un bâtiment administratif de moins de 50 personnes possédant un local où sont entreposés des charges explosives (environ 30 kg). La réglementation nous impose-t-elle de mettre en place des détecteurs de fumées.
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés